

**CAHIER DES CHARGES POUR LA CREATION ET REACTUALISATION DE SUPPORTS D'INFORMATIONS
DU SENTIER PEDESTRE DE L'ILE SAINTE MARIE A NOUMEA.**

La direction de la culture, de la jeunesse et des sports (DCJS) de la province Sud procède actuellement à une consultation pour la création et réactualisation de supports d'informations du sentier pédestre de l'île Sainte Marie à Nouméa.

La présente consultation a pour objet de solliciter un prestataire pour la **conception graphique, la mise en forme et la production de supports d'information dédiés à la randonnée pédestre**, comprenant :

- la modification d'une fiche de randonnée existante ;
- la conception graphique et la fabrication de quatre panneaux d'information pour le site de Sainte-Marie ;
- la production des fichiers numériques nécessaires à l'impression et à la diffusion des supports.

Le prestataire devra assurer la cohérence graphique et la qualité rédactionnelle de l'ensemble des supports.

Les données SIG/cartes, les photos et les textes sont à produire par le prestataire.

Le dossier concerne :

- 1- La modification de la fiche randonnée pédestre (1 x 3 volets) Format ouvert 300x210mm-fermé 100x210mm aura les éléments suivant :

- rédaction ou adaptation des textes descriptifs en français ;
- présentation des principales caractéristiques du sentier ;
- définition et intégration de la cotation de la randonnée ;

La conception graphique du document devra être avec les éléments suivant :

- modification et adaptation de la mise en page existante ;
- traitement et optimisation des photographies fournies ;
- adaptation de la carte du sentier ; trace GPX à relever sur site
- modification et intégration du profil altimétrique ;
- intégration de la cotation **IPB de la FFRP** ;
- création et intégration d'un **QR Code** renvoyant vers la publication numérique de la fiche randonnée.
- vérification de la cohérence des informations.

Le prestataire devra fournir les fichiers PDF finaux validés par la DCJS pour une impression en HD et en basse définition pour une diffusion numérique.

Il assurera également la préparation des fichiers pour impression, le suivi avec l'imprimeur (contrôle du BAT et de l'avancement de l'impression).

- 2- Fabrication de 4 panneaux (1 m x 1 m) du sentier Sainte Marie :

Il est demandé par le prestataire une visite de terrain du sentier afin de :

- vérifier les informations et données relatives au sentier ;
- constater les caractéristiques du parcours ;
- actualiser ou compléter les photographies ;
- identifier les éléments nécessaires à la compréhension et à la valorisation du parcours ;
- vérifier la pertinence des informations destinées à figurer sur les panneaux.

Le prestataire assurera l'écriture et/ou l'adaptation des textes en français, la présentation des caractéristiques du sentier et la rédaction des informations nécessaires à l'information du public.

Pour chacun des panneaux concernés, les informations suivantes devront être mise à jour :

- la production ou l'adaptation de la **carte du sentier** ;
- la représentation du parcours et des principaux points d'intérêt ;
- la production ou l'adaptation du **profil altimétrique** ;
- l'intégration de la **cotation IPB** ;

Il faudra prendre en considération l'harmonisation graphique des cartes et profils avec la charte graphique des supports existants de la province Sud.

La prestation demandée doit répondre également aux points suivants :

- la conception de la maquette graphique des quatre panneaux ;
- la mise en page des textes, photographies, cartes et profils ;
- le traitement et l'optimisation des photographies ;
- la recherche d'une bonne lisibilité des informations en situation extérieure ;
- la cohérence graphique entre les quatre panneaux ;
- la préparation des fichiers destinés à la fabrication.

La durée des travaux ne devra pas **excéder un mois** à compter de la **réception du bon de commande**.

3- Critères d'évaluation :

- 50 % le prix ;
- 50 % la technicité (expérience du candidat sur ce type de prestation, utilisation de logiciels spécialisés pour la cartographie et la PAO, pouvoir définir du point d'indice FFRP du sentier et le plan de charge).

4- Modalités de réponse et de fin de travaux :

- La date limite de dépôt des offres est fixée avant **le mercredi 30 septembre 2026 à 16h00** ;
- La durée des travaux ne devra pas **excéder un mois** à compter de la **réception du bon de commande**.

La province Sud se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation ou d'y répondre partiellement.